



Délibération 26_07_02_CA_062

Séance du 2 juillet 2026

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Acceptation des commissaires aux comptes

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 2 juillet 2026 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu l'article L712-9 du code de l'éducation ;

Vu l'article 41 de la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises ;

Vu l'article L823-1 du code du commerce ;

Vu l'attribution du marché de commissaire aux comptes;

Le conseil d'administration approuve la désignation du Cabinet FORVIS-MAZARS, domicilié au 45 rue Kleber, 92300 Levallois-Perret numéro SIRET 784 824 153 00463 en tant que Commissaire aux comptes de l'établissement pour six exercices comptables.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Approuve la désignation du Cabinet FORVIS-MAZARS en tant que Commissaire aux comptes de l'établissement pour six exercices comptables.

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,